

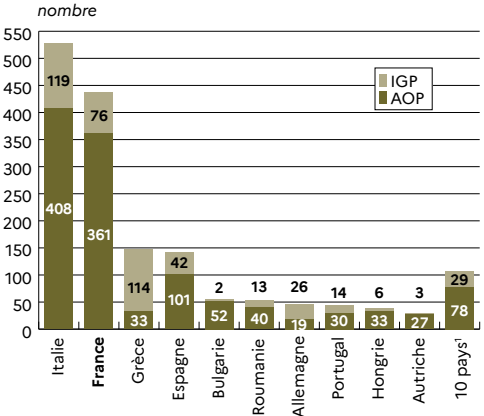
Signes de qualité
dans l'Union européenne

Différents règlements européens précisent les systèmes de qualité liés à l'origine ou à la tradition adoptés par l'Union européenne (UE). Ce sont l'appellation d'origine protégée (AOP) et l'indication géographique protégée (IGP) pour les vins et les produits agricoles et agroalimentaires, l'indication géographique (IG) pour les boissons spiritueuses et les produits vinicoles aromatisés et la spécialité traditionnelle garantie (STG) pour les produits agricoles et agroalimentaires. La mention « produit de montagne » est établie en tant que mention de qualité facultative.

Fin 2024, 1 626 vins AOP/IGP sont enregistrés par vingt pays européens auprès de la Commission européenne. L'Italie est le premier pays pour le nombre de vins répertoriés en AOP/IGP (527) devant la France (437), ces deux pays représentant 59 % du nombre total enregistré dans l'Union européenne.

Parallèlement, 1 558 produits agroalimentaires AOP/IGP/STG hors vins et spiritueux sont enregistrés par 26 pays de l'UE (hors Malte) auprès de la Commission européenne. L'Italie (326 produits) et la France (276 produits) sont concernés par 39 % du nombre total d'enregistrements de l'UE. Le signe de qualité IGP reste particulièrement plébiscité avec vingt et un nouveaux enregistrements en 2024 au niveau européen (contre 8 AOP). Pour la France, trois nouvelles IGP (sel de Camargue / fleur de sel de Camargue, abricot des Baronnies et nougat de Montélimar) et 1 STG (bœuf traditionnel de race normande) ont été enregistrées en 2024.

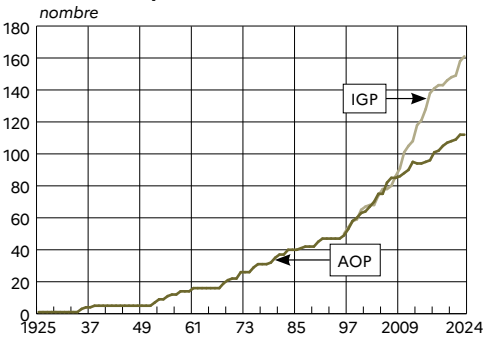
Nombre de vins AOP et IGP enregistrés
en 2024 dans l'Union européenne



1. Les 10 pays sont : la Croatie, les Pays-Bas, la Slovénie, la République tchèque, Chypre, la Belgique, la Slovaquie, le Danemark, Malte, le Luxembourg.

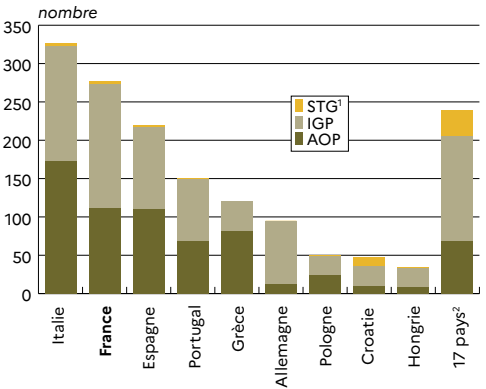
Source : Commission européenne - Base Ambrosia (18/08/2025)

Nombre d'AOP et d'IGP en France
(hors vins et spiritueux)



Source : Commission européenne - Base Ambrosia (18/08/2025)

Nombre d'AOP/IGP/STG alimentaires enregistrés au 31/12/2024 dans l'Union européenne



1. 4 STG sont communs à la République tchèque et à la Slovaquie.

2. Les 17 pays sont : la Slovaquie, la Slovénie, la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas, la Finlande, la Suède, la Lituanie, l'Irlande, le Danemark, la Bulgarie, la Lettonie, Chypre, la Roumanie, le Luxembourg, l'Estonie et la République tchèque.

3. La France est en première position parmi les pays de l'UE.

Champ : produits alimentaires hors vins et spiritueux.

Source : Commission européenne - Base Ambrosia (18/08/2025)

Type de produits alimentaires	Nombre total	
	UE	France
Fruits, légumes et céréales en l'état ou transformés	427	63
Fromages ³	254	56
Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.)	211	25
Viande (et abats) frais ³	169	78
Huiles et matières grasses (beurre, margarine, huiles, etc.)	153	13
Produits de la boulangerie, pâtisserie, confiserie ou biscuiterie	113	4
Autres produits alimentaires ³ (épice, cidre, gommes, pâtes alimentaires, etc.)	89	19
Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers, etc.)	63	10
Poissons, mollusques, crustacés frais et produits dérivés	54	8
Bières	25	0
Total	1 558	276

Signes de qualité
en France
produits animaux (hors bio)

En 2023, le volume commercialisé des viandes de boucherie sous signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) – appellation d'origine protégée/contrôlée (AOP/AOC), indication géographique protégée (IGP), Label Rouge (LR) – représente 2,9 % de la production bovine nationale, 7,7 % de la production ovine et 2,4 % de la production porcine.

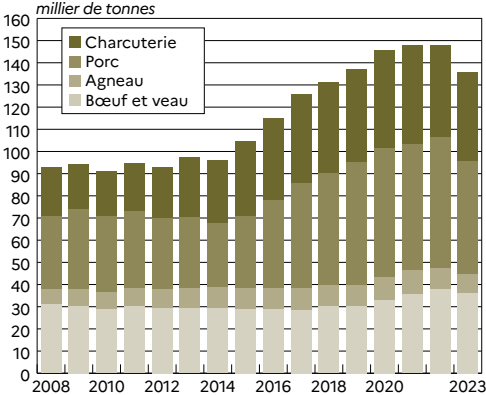
En 2023, le volume commercialisé des viandes sous SIQO (hors volailles) se replie nettement par rapport à 2022 (- 10,4 %). Les volumes commercialisés de bovins sous SIQO baissent (- 5,2 %), comme les volumes de porcs (- 14,4 %) et d'ovins (- 6,2 %). Ce constat s'explique, en partie, par les arbitrages réalisés par les consommateurs dans un contexte d'inflation, qui s'est prolongé sur toute l'année 2023. Les volumes de charcuteries et salaisons ralentissent aussi, mais dans une moindre mesure (- 1,9 %).

La production de volailles sous SIQO (majoritairement LR et IGP) représente 8,5 % de la production nationale en 2023. Elle décroît de 4,8 % sur un an, mais moins rapidement que la production nationale, alors que la production d'œufs label rouge commercialisés se stabilise pour s'établir à 440 millions d'unités.

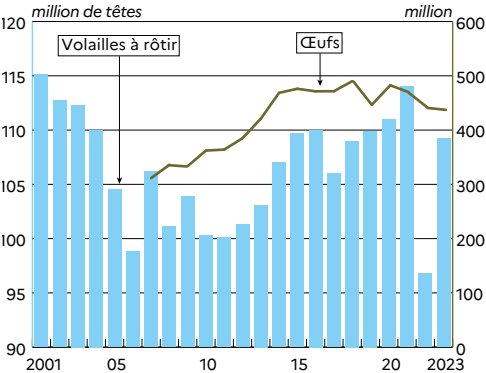
Le volume commercialisé des produits laitiers – beurre, crème, et fromages – sous SIQO concerne principalement des AOP et des IGP (98 % du volume). La production de fromages représente 86 % des volumes de produits laitiers commercialisés sous SIQO. La part des fromages sous SIQO est la plus élevée pour les pâtes persillées. La plupart des catégories sont en baisse en 2023 pour atteindre au total 264 milliers de tonnes tous SIQO hors bio, soit - 4 % sur un an.

Viandes, volaille et œufs commercialisés sous SIQO¹

• Viande et charcuterie commercialisée LR, AOC/AOP et IGP

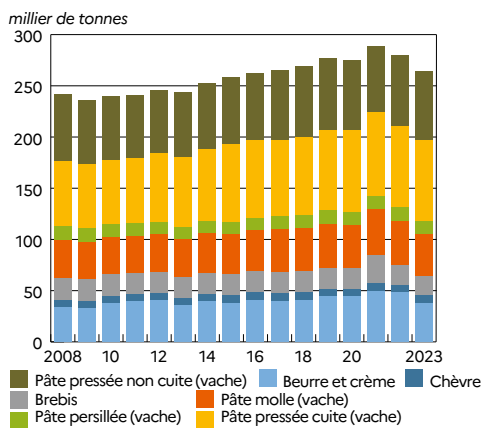


• Production avicole sous label rouge



1. SIQO : AOC/AOP, IGP, LR.
Sources : Inao, ODG, Synalaf, Sylaporc, Fil rouge

Produits laitiers commercialisés AOP, IGP et LR (label rouge)



1. Les PPNC, les pâtes persillées et les pâtes molles regroupent les fromages au lait de vache et de brebis.
2. Les pourcentages sont calculés pour chaque type de produits laitiers ; ceux de l'ensemble et des « autres fromages » sont sans objet.
Sources : Inao, ChaoI, ODG, Agreste - Enquête annuelle laitière

Type de produits laitiers ¹	Quantités commercialisées	2023	
		Part dans l'ensemble des produits laitiers AOP/IGP/LR	Part du total des fabrications ²
	millier de tonnes	%	
Fromages	226,9	86	18
Vache	201,0	76	18
Pâtes pressées non cuites (PPNC)	67,4	25	30
Pâtes pressées cuites	79,3	30	25
Pâtes persillées	12,8	5	35
Pâtes molles (croûte fleurie et lavée)	41,5	16	11
Brebis	19,2	7	35
Chèvre	6,7	3	8
Crème	8,9	3	2
Beurre	28,7	11	11
Ensemble	264,4	100	so

Signes de qualité

en France produits végétaux (hors bio)

Un nombre croissant de produits végétaux tels que les fruits frais et les légumes frais ou secs ont un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) : appellation d'origine protégée/contrôlée (AOP/AOC), indication géographique protégée (IGP) ou label rouge (LR). En 2023, le volume total commercialisé de cette filière (hors produits oléicoles) est de 131 500 tonnes, en baisse de 2 % par rapport à 2022, en raison du contexte d'inflation qui s'est prolongé sur l'année 2023.

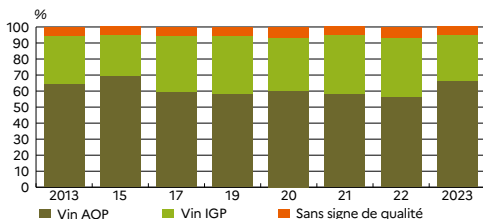
Les farines sous SIQO (blé noir, épeautre, froment, châtaigne) concernent 5 LR, 2 IGP et 1 AOP. Le volume commercialisé des farines de céréales et de légumes (245 500 tonnes) diminue (- 4 % en 2023), en raison notamment de la baisse de la farine pour « pain de tradition française n° LA 11/04 » (88 % des volumes).

Les produits oléicoles sous SIQO représentent 24 % de la production française d'olives fraîches et 22 % de celle d'huile d'olive en 2023. La production d'huile d'olive augmente pour atteindre 1 438 tonnes (+ 17 %), tandis que celle de l'olive AOP diminue pour s'établir à 396 tonnes (- 12 %). En 2023, les volumes d'oignons AOP commercialisés (6 077 tonnes) restent stables, et ceux de l'ail sous SIQO s'accroissent (1 209 tonnes) ; l'« Ail Rose de Lautrec » prédomine, dont la production représente 49 % de l'ail sous SIQO.

La production cidricole sous SIQO (4 AOP, 1 AOC, 2 IGP et 1 label rouge) représente 29 % de la production nationale. Le volume commercialisé de cidre sous SIQO augmente à nouveau (+ 10 % en 2023) et s'établit à 367 000 hectolitres, dont 97 % des volumes sont sous IGP.

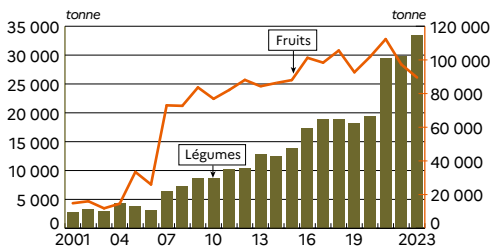
En 2023, la part de la production commercialisée de vins sous SIQO en France représente 95 % de la production nationale, avec une prédominance d'AOP (69 %). Après le mouvement de baisse des ventes observée depuis plus de cinq ans, les volumes commercialisés en grande distribution s'améliorent pour la deuxième année consécutive (+ 6 % sur un an, source : FranceAgriMer). Les ventes de vins sous AOP progressent (+ 26 %), alors que celles des vins IGP reculent (- 6 %).

Production commercialisée de vin AOP et IGP en France

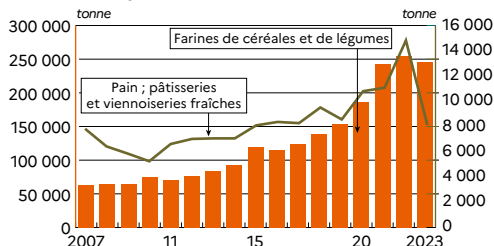


Source : Douanes - Quantités de vins soumises au droit de circulation agreste | GRAPH'AGRI 2025

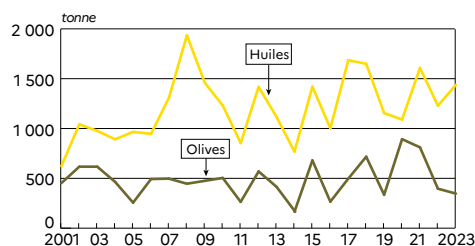
• Fruits et légumes frais (AOP, IGP, LR)



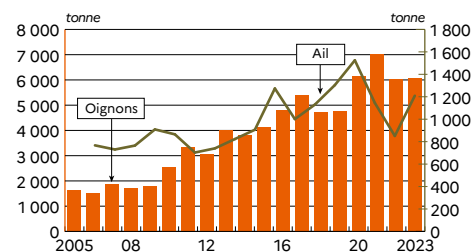
• Farines et pains (AOP, IGP, LR)



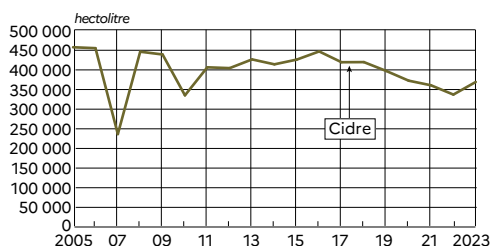
• Produits oléicoles (AOP/AOC)



• Oignons (AOP) et ail (IGP, LR)



• Produits cidricoles (AOP, IGP, LR)



Sources : Inao, ODG

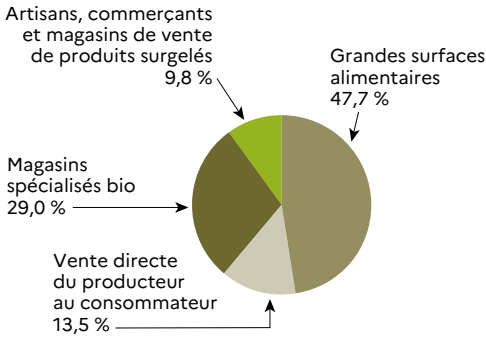
Signes de qualité produits biologiques

Après deux années difficiles, 2024 présente des signes encourageants pour la filière biologique française. La valeur des ventes des produits alimentaires se stabilise à 12,2 milliards d'euros, soit une croissance de 0,8 % par rapport à 2023. Le bio représente 5,6 % des achats alimentaires des Français, un chiffre constant par rapport à 2023. Le redémarrage de la consommation à domicile s'observe dans les magasins bio, le commerce de proximité (boulangeries, primeurs, boucheries...) et la vente directe, chacun enregistrant une croissance de 7 %, tandis que la grande distribution affiche, pour la quatrième année consécutive, un recul de 5 %. Ainsi, les magasins bio représentent désormais 29,0 % des ventes de produits bio. La vente directe s'élève à 13,5 %, portée par la vente de vins et de fruits et légumes, et celle des artisans et commerçants confirme sa reprise en 2024 et atteint 9,8 %. Pour autant, la distribution généraliste domine toujours les ventes de produits bio aux ménages avec 47,7 % des parts de marché (50,6 % en 2023).

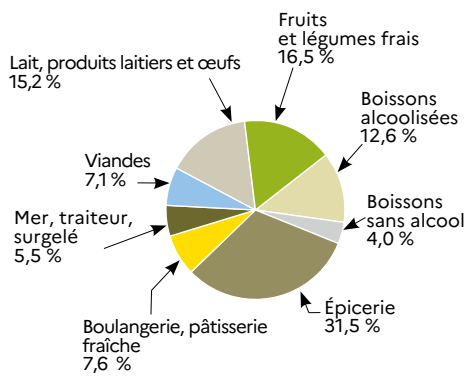
84 % des produits bio consommés par les ménages français sont produits en France. Cette proportion varie de 100 % pour les œufs et la viande bovine, 99 % pour les volailles et 98 % pour le lait et les produits laitiers à 6 % pour les produits de la mer. En excluant les produits tropicaux (fruits tropicaux, café, cacao, crevettes) qui représentent 44 % des importations de produits bio, 59 % des produits importés concernent l'épicerie salée et sucrée. Les parts des fabrications bio diminuent pour quasiment toutes les grandes catégories de produits laitiers. En 2024, elles s'établissent à 10 % pour les laits liquides conditionnés, à 6 % pour les yaourts et laits fermentés, 4 % pour le beurre, et autour de 2 % pour le fromage de chèvre et de vache. Seule la part du fromage de brebis augmente (plus de 4 %).

Vente en valeur de produits biologiques en 2024*

• Selon les circuits de distribution¹



• Selon les produits¹



1. Hors restauration collective.
Source : Agence Bio

Fabrication de produits laitiers biologiques

• 2024*

Type de produits laitiers	Établ. fabricants nombre	Production tonne	Part du bio %
Laits liquides conditionnés (1 000 litres)	37	282 416	10,2
Crème conditionnée	32	7 821	1,7
Yaourts et laits fermentés	47	79 591	5,9
Desserts lactés frais	19	12 310	2,0
Beurre	32	12 748	3,7
Ensemble des fromages	166	38 661	2,0
Fromages de vache ¹	124	31 210	1,9
frais	39	15 937	2,5
destinés à être affinés	98	15 273	1,5
Fromages de chèvre ¹	28	1 914	2,3
frais	15	941	4,8
destinés à être affinés	21	973	1,4
Fromages de brebis ¹	29	2 644	4,3
frais	12	958	23,7
destinés à être affinés	24	1 686	2,9
Total des établissements de fabrications	230	441 617	5,9

1. Hors fondus.
Note : certains établissements fabriquent plusieurs produits.
Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

• Évolution de la part du bio de 2015 à 2024*

